

1. PROPRIETES :

DETERQUAT CL 9.6 est un produit liquide chloré concentré à 9.6% de chlore actif.

Il est utilisé pour désinfecter les surfaces, objets, matériaux et équipements dans tous les domaines professionnels. Industries agroalimentaires, cuisines professionnelles, poubelles, transport des ordures et déchets, collectivités.

Selon les normes européennes en vigueur, DETERQUAT CL 9.6 est :



BACTÉRICIDE



LEVURICIDE
FONGICIDE



VIRUCIDE



MYCOBACTÉRICIDE



SPORICIDE

Efficacité virucide couverte sur *Coronavirus*.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°56823

DETERQUAT CL 9.6 est soutenu au niveau du règlement Biocide 528/2012 en TP2, TP3, TP4, TP5.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE) 2018/848 (et ses amendements).

Produit conforme à la norme NF EN 901.

2. MODE D'EMPLOI ET EFFICACITE BIOCIDES :

Avant tout nettoyage, procéder au rangement et balayage.
Procéder au nettoyage de la surface puis rincer.

Application du DETERQUAT CL9.6 sur les surfaces par pulvérisation, trempage ou circuits. Application sur surfaces ouvertes.

Sur les surfaces verticales, pulvériser de bas en haut, laisser agir le temps nécessaire puis rincer, à l'eau potable, de haut en bas.

Utiliser la solution de DETERQUAT CL 9,6 , immédiatement après dilution.
Ne pas stocker la solution préparée.

Effectuer un pré-rinçage à l'eau froide potable et utiliser le produit à la dose adéquate. Rinçage à l'eau froide potable.

Pour des actions spécifiques et ciblées en fonction de votre secteur d'activité et de vos protocoles internes, consulter le tableau détaillé ci-dessous (voir pages 2 à 6).

(Suite) Action désinfectante dans le cadre du TP2					20°C		40°C*	
FONGICIDIE								
P2E1-E2 efficacité Fongicide	Application sur surfaces dures en_ <u>pulvérisation, par essuyage ou par inondation</u> -Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) -Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 1650 EN 13697 EN 13624 (Healthcare) EN 14562 *	Aspergillus brasiliensis	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	1,2%	1,8%		
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	7%	14,3%	8%	
				Conditions de saleté (5,0 g/L SDS)		0,6%		
				Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	7%	14,3%	8%	
				Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		12%		
	Désinfection des instruments par immersion ou remplissage (bain à usage unique)			Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)		8%		
				Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)		16%		
				Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *		16%		
VIRUS								
P2E1-E2 efficacité virucide	Application sur surfaces dures en_ <u>pulvérisation, par essuyage ou par inondation</u> -Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) -Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 14476 (dont healthcare)	AdenoVirus Murine noroVirus Murine parvovirus (40°C) PolioVirus	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	0,99%	0,99%	0,99%	
				Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)		2,0%	1,5%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,0%	1,5%	
				Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,0%	1,5%	
				Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		19,8%		
	Désinfection des instruments par immersion ou remplissage (bain à usage unique)			Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)	0,99%	0,99%	0,99%	
				Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,0%	1,5%	
				Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *		2,0%	1,5%	
MYCOBACTERICIDE								
P2E1-E2 efficacité mycobactéricide	Application sur surfaces dures en_ <u>pulvérisation, par essuyage ou par inondation</u> -Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) -Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 14348 (y compris healthcare) EN 14563 *	Mycobacterium avium Mycobacterium terrae	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	1,2%	3,0%	0,20%	
				Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	6,0%	15%	2,0%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	8,3%	13%	3,0%	
				Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	8,3%	13%	3,0%	
				Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		7,1%		
	Désinfection des instruments par immersion ou remplissage (bain à usage unique)			Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)				
				Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)		7,9%		

Action désinfectante dans le cadre du TP3					10°C	
Efficacité	Usages	Normes	Souches	Conditions	1 min	5 min
BACTERICIDE						
P2E1-E2 efficacité bactéricide	Surfaces dures (non poreuses) - dont véhicules de transport	EN 14349 EN 1656	<i>Enterococcus hirae</i> , <i>Pseudomonas aeruginosa</i> , <i>Staphylococcus aureus</i> , <i>Proteus vulgaris</i>	Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		29,8%
	Surfaces dures extérieures des équipements de traite			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		6,0%
LEVURICIDIE / FONGICIDIE						
P2E1-E2 efficacité Fongicide- levuricide	Surfaces dures (non poreuses) - dont véhicules de transport	EN 1657 EN 16438	<i>Candida albicans</i>	Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		0,07
	Surfaces dures extérieures des équipements de traite			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		0,060
	Surfaces dures (non poreuses) -dont véhicules de transport	EN 1657 EN 16438	<i>Aspergillus brasiliensis</i>	Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)	49,6%	19,8%
	Surfaces dures extérieures des équipements de traite			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		9,5%
VIRUCIDIE						
P2E1-E2 efficacité virucide	Surfaces dures (non poreuses) - dont véhicules de transport	EN 14675	<i>Bovine enterovirus</i>	Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		9,9%
	Surfaces dures extérieures des équipements de traite			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		2,0%

Légende

Conditions de saleté industrie du lait

Conditions de saleté générale

Action désinfectante dans le cadre du TP5						15°C	20°C
Efficacité	Usage	Norme	Souches	Condition	5 min	25 min	5 min
EN COURS							
En cours	Désinfection de l'eau potable pour les entreprises d'eau potable	En cours	En cours	En cours	En cours	En cours	En cours
	Désinfection de l'eau potable dans les systèmes collectifs						
	Désinfection de l'eau de boisson pour animaux						
	Désinfection de l'eau usée pour approvisionnement individuel						
	Désinfection de l'eau dans les réservoirs						

Action désinfectante dans le cadre du TP4					20°C		40°C
Efficacité	Usages	Normes	Souches	Conditions	30 min	5 min	15 min
BACTERICIDE							
P2E1-E2 efficacité bactéricide	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u> Désinfection des <u>équipements par trempage</u>	EN 1276 EN13697	Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus Enterococcus faecium (40°C)	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	0,50%	0,60%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,48%	2,0%
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		7,9%	
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	3,0%	3,0%	2,0%
	Désinfection des <u>surfaces intérieures en CIP</u>	EN 1276		Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	0,15%	0,30%	0,15%
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	0,9%	1,2%	0,8%
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	0,12%	0,15%	0,40%
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	1,2%	1,2%	0,8%
	Désinfection en lave vaisselle et tunnels de lavage	EN 1276 EN13697 DIN SPEC 10534		Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)			
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)			
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)			
				LEVURICIDIE			
P2E1-E2 efficacité Levuricide	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u> Désinfection des <u>équipements par trempage</u>	EN 1650 EN 13697	Candida albicans	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	0,30%	1%	0,4%
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	1,2%	3%	0,8%
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		1%	
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	1,8%	4%	0,8%
	Désinfection des <u>surfaces intérieures en CIP</u>	EN 1650		Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)		1%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)		3%	
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		1%	
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)		4%	

(Suite) Action désinfectante dans le cadre du TP4					20°C		40°C*
Efficacité	Usage	Norme	Souches	Conditions	30 min	5 min	15 min
FONGICIDIE							
P2E1-E2 efficacité Fongicide	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u> Désinfection des <u>équipements par trempage</u>	EN 1650 EN 13697	Aspergillus brasiliensis	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	3,47%	4,0%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	7%	14%	
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		8%	
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	8,9%	11%	
	Désinfection des <u>surfaces intérieures en CIP</u>	EN 1650		Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,2%	1,8%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	4,8%	14,3%	
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	1,2%	2,4%	
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	9,5%	10,7%	
	Désinfection en lave vaisselle et tunnels de lavage	EN 1650 EN 13697 DIN SPEC 10534		Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	7%	14%	
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		8%	
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	8,9%	11%	
VIRUS							
P2E1-E2 efficacité virucide	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u>	EN 14476	Adenovirus Murine norovirus Murine parvovirus (40°C) Poliovirus	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,0%	1,0%	1,0%
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,0%	1,5%
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		1,4%	1,0%
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)		1,4%	1,5%
MYCOBACTERICIDE							
P2E1-E2 efficacité mycobactéricide	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u>	EN 14348	Mycobacterium avium Mycobacterium terrae	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,2%	3,0%	0,20%
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	8,3%	13%	3,0%
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	5,0%	18%	0,99%
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	6,0%	15%	2,0%
SPORE BACTERIENNE							
P2E1-E2 efficacité spore bactérienne	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u>	EN 13704	Bacillus subtilis (40°C) Bacillus cereus Clostridium difficile	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,8%	40%	0,99%
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	9,5%	28,6%	12%
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	1,2%	40%	1,0%
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	8,1%	28,6%	8%

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide fluide limpide jaune
Pouvoir moussant :	Non moussant
pH pur :	>12
pH à 1% :	9,5 +/- 0,5
Densité :	1,15 g/cm ³ +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Type de préparation :	TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides. TP3 : Traitement bactéricide, fongicide, virucide, du matériel d'élevage d'animaux domestiques, du matériel de transport et des logements d'animaux. TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. TP5 : Désinfection des eaux de boissons. SL - Concentré soluble.
Substance active :	Hypochlorite de sodium (N° CE : 231-668-3) à 110,5 g/L, soit 9,6 % de chlore actif.

4. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Dose à vis de 250mL (carton de 30). Réf. 002007610.
- Bidon de 5L (carton de 4). Réf. 002007611.
- Bidon de 20L. Réf. 002007690.
- Fût de 200L. Réf. 002007609.
- Container de 1000L. Réf. 002007605.

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Conforme au règlement européen agriculture biologique CE 834/2007 (et ses amendements)

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer). En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. Ne jamais mélanger DETERQUAT CL9.6 et UN PRODUIT ACIDE.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0076) : + 33 (0)3 83.22.50.50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 22/10/2024 -V2.3